



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

pour la création de 8 places de dispositif intégré selon la modalité « prestation en milieu ordinaire » (SESSAD) pour enfants et adolescents présentant des difficultés psychologiques avec troubles du comportement en Charente (16)

**Date de publication de l'AMI :
10 février 2025**

Date limite de dépôt des dossiers : 12 mai 2025

Autorité compétente pour l'AMI et la délivrance de l'autorisation :

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
Espace Rodesse – 103 bis, rue Belleville – CS 91704
33063 BORDEAUX CEDEX

Service en charge du suivi de l'AMI :

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
Délégation Départementale de la Charente
Pôle Parcours de vie
8 rue du Père-Joseph-Wrésinski - CS 22321
16023 ANGOULEME CEDEX

Pour tout échange relatif à l'AMI :

Courriel mentionnant dans l'objet la référence de l'appel à projet : AMI 2025- Création de places SESSAD TCC.

Adresse mail de contact : ARS-DD16-PARCOURS-VIE@ars.sante.fr

1 - Objet de l'appel à projet

Le présent AMI porte sur la création de 8 places de dispositif intégré d'instituts thérapeutiques et pédagogiques et services d'éducation spéciales et de soins à domicile (DITEP) selon la modalité « prestation en milieu ordinaire » (SESSAD) pour enfants et adolescents présentant des difficultés psychologiques avec troubles du comportement en Charente (16).

Cet AMI est porté par l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine dans le cadre plan pluriannuel visant la création de 50 000 solutions nouvelles et la transformation de l'offre médico-sociale.

2 - Cahier des charges et modalités de notation

Le cahier des charges et les modalités de notation font l'objet de l'annexe 1 du présent avis.

Le dossier de candidature devra répondre aux exigences du cahier des charges.

3 - Modalités de transmission du dossier du candidat

Les dossiers de candidatures devront être déposés au plus tard le **12 mai 2025 à 17 heures**.

Le dossier de candidature sera transmis en version électronique, à l'adresse suivante : ARS-DD16-PARCOURS-VIE@ars.sante.fr

4- Calendrier :

- date de publication : 10 février 2025
- date limite de réception des dossiers de candidature : 12 mai 2025
- date prévisionnelle de notification des résultats : juillet 2025

7 - Publication et modalités de consultation

Cet avis est consultable et téléchargeable sur le site internet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine (adresse : <http://www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr>).

ANNEXE 1 : CAHIER DES CHARGES

A Angoulême , le 4 février 2025

Pour le directeur général de l'agence régionale de santé
Par délégation,
Le directeur de la délégation départementale


Florian BESSE